

FEDERATION DES LIBRES PENSEURS DE SEINE-SAINT-DENIS

Boîte postale 30011 - 93601 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

Communiqué

- PLACE JEAN-PAUL II A AULNAY -

La Libre-Pensée du 93 exige du Maire d'Aulnay qu'il annule sa décision !

Lors du Conseil municipal du 21 mai dernier, M Beschizza , nouveau maire d'Aulnay a proposé de nommer la place de l'église, « **Parvis Jean-Paul II** ». Seuls les élus du groupe communiste et deux conseillers municipaux PS ont voté contre cette décision contraire à l'esprit et à la lettre de la loi de 1905.

L'ancien maire, Gérard Ségura a voté pour !

M. Beschizza, interrogé sur le fait que la commission municipale de dénomination n'avait pas été consultée, a répondu : « *J'ai consulté les autorités ecclésiastiques* » !. Depuis quand et au nom de quoi un élu de la République ne se réfère plus aux règles de la République mais aux desideratas des « autorités ecclésiastiques » ?

Qu'a fait Jean-Paul II pour mériter un tel honneur décerné par M.Beschizza ?

- Il a :
 - condamné la contraception et l'IVG en menant campagne dans les institutions internationales ;
 - condamné l'utilisation du port du préservatif pour enrayer l'épidémie meurtrière du SIDA ;
 - soutenu les régimes totalitaires partout dans le monde et notamment le Général PINOCHET, assassin du peuple chilien
- Au cours de son pontificat, il a procédé à 1800 canonisations et béatifications d'une armada de réactionnaires en tout genre, parmi lesquels :
 - l'archevêque pro-nazi **Stépinac** complice de l'assassinat de milliers de Serbes ;
 - **José Maria Escriva de Balaguer**, fondateur de l'Opus Dei, surnommé « *la Maffia blanche* »,
 - **E.Mazenod**, l'un des auteurs de la loi Falloux, qui a livré l'enseignement public au clergé ;
 - Le cardinal **A.I.Shuster**, soutien de Mussolini, notamment dans la guerre de rapines contre l'Ethiopie ;
 - Des centaines de prêtres dévoués à la réaction chouanne pendant la Révolution française et d'autres centaines de curé franquistes pendant la Révolution espagnole.
 - Il a accordé sa bénédiction apostolique au nazi belge, **Léon Degrelle**, réfugié dans l'Espagne franquiste, et aussi au général chilien **Pinochet**.

C'est la réaction faite pape que la majorité municipale décide d'honorer !

Comment un élu de la République peut-il glorifier quelqu'un qui n'a cessé de remettre en cause la légitimité des parlements et de leurs élus ?

En 2010, la ville de Paris a pris la décision de nommer Jean-Paul II le parvis de la cathédrale Notre-Dame qui est pourtant un lieu public qui doit rester laïque. Depuis, les municipalités de Saint-Etienne (42), Ploërmel (56), Metz (57), et Evry (91) se sont engouffrées dans cette brèche cléricale. Par son action, la Libre Pensée a empêché que cela se fasse à Saint-Etienne.

Nous nous adressons à toutes les organisations démocratiques et laïques d'Aulnay et du département pour une initiative commune pour dire

**NON à la « place Jean-Paul II » à Aulnay !
Aulnay doit rester laïque et républicain !**

D'ores et déjà, la Libre Pensée du 93 demande une audience auprès du maire d'Aulnay pour que soit annulée la décision qui est contraire à l'esprit et à la lettre de la loi de 1905.

Vous trouverez ci-dessous une déclaration de Miguel Hernandez à propos de la délibération n°5 du conseil municipal du 21 mai 2014 relative à la dénomination de la place de l'église (St-Sulpice) – parvis Jean-Paul II à Aulnay-sous-Bois.

Conseil municipal du 21 mai 2014 – délibération N°5- Dénomination du Parvis Jean-Paul II

Monsieur le Maire,

Alors que les Aulnaysiens attendent de vous des propositions concrètes pour leur quotidien vous placez comme une priorité du conseil municipal la proposition, ce soir, de dénommer la place de l'église d'Aulnay : Place de l'église-Parvis Jean-Paul II.

Vous faites fi des débats qui ont eu lieu dans les instances de démocratie locale avant votre arrivée, vous n'avez même pas pris le soin de réunir le comité de dénomination pour faire part de votre proposition. Aulnay respectueuse reste donc un slogan électoral qui peine à trouver de la substance.

Alors qu'il y a trois mois à peine le conseil municipal dénommait à l'unanimité le carrefour des droits de l'homme vous proposez aujourd'hui un personnage dont les soutiens et les positions ne font pas honneur à notre ville.

En 26 ans de fonction, Jean-Paul II a peut-être fait tomber certains murs mais il en a réellement consolidé d'autres : sexisme et misogynie ; homophobie, lesbophobie, transphobie ; non assistance à populations en danger.

Le catholicisme réactionnaire de Jean-Paul II n'a pas à être honoré par notre ville.

Dénommer un parvis Jean Paul II c'est ouvrir le catalogue accablant des péchés terrestres qui pèsent sur ce pape : protection apportée aux pédophiles, pactes et tractations avec les dictatures assassines, liens avec la mafia et mise sur pied d'un système bancaire parallèle pour financer ses obsessions politiques – la lutte contre le communisme –, la persécution implacable des courants progressistes de l'Eglise, en particulier en Amérique latine.

Monsieur le Maire, votre proposition dans le souci de répondre sans doute à une promesse électorale est choquante pour toutes celles et tous ceux qui luttent contre le sida, pour les droits des femmes, pour l'avortement et la contraception, contre toutes les discriminations et pour les droits humains.

De plus cet acte incompréhensible et indécent va à l'encontre de la « sacro-sainte » laïcité à laquelle nous tenons toutes et tous.

Il existe des lieux privés qui peuvent répondre à la demande qui vous a été faite. C'est d'ailleurs la proposition que j'ai moi-même formulée à la commission de dénomination et aux représentants des polonais d'Aulnay. Le parvis de l'église Saint Joseph peut honorer Jean-Paul II si tel est le choix des fidèles et du diocèse mais pas l'espace commun, pas l'espace public pour les raisons que je viens d'évoquer.

La religion et sa pratique relève de l'espace privé et ne doit donc pas s'imposer à l'espace public.

Monsieur le maire, nous vous demandons instamment de retirer cette proposition et d'annuler votre projet.